

Ce jugement, en augmentant nos chances de succès, rend aussi plus impérieuse et plus pressante que jamais l'obligation où sont tous les catholiques d'apposer leur signature à la nouvelle requête dressée par M. l'administrateur du diocèse de St-Boniface.

Chronique

Archidiocèse de Montréal.

Réception.—Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception au salon de l'archevêché, à huit heures du soir.

L'installation des chanoines, nommés par Monseigneur l'Archevêque à la réception du jour de l'an, a eu lieu dimanche dernier, le 27 janvier, avec les cérémonies d'usage, en présence d'un nombreux concours de fidèles, de tous les membres du Chapitre et de plusieurs prêtres venus pour donner un témoignage de respectueuse sympathie aux nouveaux dignitaires, MM. Cousineau, Nantej et Leclerc.

Après la lecture des lettres épiscopales, la remise des insignes, la profession de foi et la prise de possession, M. le chanoine Cousineau a célébré la messe, dont les chants liturgiques harmonisés ont été exécutés avec un ensemble puissant et une perfection exquise par le chœur de la cathédrale.

C'est M. l'abbé S. Corbeil qui a prêché le sermon de circonstance; et ce fut avec une attention soutenue et un visible plaisir que son auditoire l'écouta parler des origines du chapitre, des attributions et de la haute antiquité de ce corps vénérable.

MM. les chanoines honoraires avaient tenu à remplir les fonctions de prêtres assistants auprès de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque qui présidait au trône revêtu de ses ornements pontificaux.

À l'issue de la messe, de nombreux parents et amis se sont empressés de venir offrir leurs vœux aux trois nouveaux chanoines.

Avant cette cérémonie, deux chapelains avaient été installés privément dans la sacristie, MM. les abbés Dauth et Perron.